

DEP: gestion de risque

Avant même l'arrivée du virus de la diarrhée épidémique porcine (DEP) au Canada, une équipe québécoise s'est penchée sur les risques d'introduction et de dispersion de cette maladie en sol québécois. Une étude, commandée par Les Éleveurs de porcs du Québec, a été réalisée par le Centre de développement du porc du Québec (CDPQ), en partenariat avec l'Équipe québécoise de santé porcine (EQSP). Le document de 72 pages est disponible sur le site Internet du CDPQ (cdpq.ca). Il a été déposé en décembre 2013. Voici quelques faits saillants.



Le virus

- Le virus de la diarrhée épidémique porcine n'a que l'espèce porcine comme hôte.
- La charge virale des fèces des animaux contaminés est de 10 000 à 1 million de fois plus élevée que la charge virale des fèces d'un animal infecté par le virus de la gastroentérite transmissible, maladie qui a certaines ressemblances avec la DEP.
- Les porcelets sous la mère (non sevrés) démontrent une diarrhée abondante accompagnée de vomissement chez la majorité des porcelets. Le taux de mortalité est de 80 % à 100 %.
- Les porcelets en pouponnière ou les porcs en engraissement présentent de l'anorexie, de la diarrhée abondante ou des fèces molles et quelques vomissements. Le taux de mortalité est de 1 % à 5 %.
- Les porcs adultes (truies ou verrats) présentent de l'anorexie et de l'apathie, ont une diarrhée abondante ou des fèces molles, et quelques vomissements. Il n'y a aucune mortalité.

Point critique: camions américains

Parmi tous les points critiques analysés, les camions transportant des animaux de réforme ont été d'abord ciblés. Voici pourquoi :

- Le Québec produit annuellement entre 100 000 et 150 000 truies de réforme par année. Une partie importante de ces truies, 60 %, est exportée vers certains abattoirs aux États-Unis (12 à 20 camions par semaine) ;
- le tiers de ces animaux de réforme passerait directement du Québec vers les États-Unis (4 à 7 voyages par semaine). Les autres truies transiteraient par des centres de rassemblement d'animaux situés en Ontario (8 à 15 voyages par semaine) ;
- l'aliment en vrac provenant des États-Unis est normalement transporté en train. Très peu d'aliments pour porcs sont vendus du Québec vers les États-Unis.

Point critique: camions ontariens

Le Québec ne commerce pas d'animaux vivants avec les États-Unis. Toutefois, il importe entre 200 000 et 500 000 porcs vivants par année des autres provinces canadiennes. Il s'agit de l'autre risque le plus élevé de transmission de la maladie.

Impacts sur la production québécoise

L'étude a voulu estimer les pertes pendant une année de DEP dans les élevages québécois.

- L'impact le plus négatif serait pour les élevages de type naisseurs. Les pertes sont respectivement de 86 000 \$, 71 000 \$ et 41 000 \$ pour les élevages des types naisseur-vente au sevrage, naisseur-finisser et naisseur avec pouponnière. Ceci est dû au fort taux de mortalité des porcelets.
- Dans les élevages de type naisseur-finisser et naisseur-pouponnière, la baisse de revenus liée à la mortalité est en partie compensée par la diminution des coûts d'alimentation.
- Répartie sur 365 jours, l'introduction de la DEP entraînerait des pertes de 73 000 \$ par jour aux producteurs de porcs québécois.
- Le manque de porcs dans les abattoirs serait de 264 000, ce qui représente 28 000 tonnes en équivalent carcasse, ou 77 tonnes par jour d'épidémie. Cette baisse ne serait pas linéaire. C'est seulement après 250 jours que le nombre diminuerait d'environ 5300 porcs par semaine.
- Une vitesse de transmission plus lente ou plus rapide diminuerait ou augmenterait les pertes.
- Les pertes totales pour l'industrie québécoise pour 365 jours d'une première année de DEP sont estimées entre 14 et 50 millions \$, selon la vitesse de propagation de la maladie.
- Les diminutions de vente de moulées seraient de l'ordre de 43 000 tonnes à 159 000 tonnes sur une année d'épidémie.